

# Compte – rendu de séance du conseil municipal

## *Compte - rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 Septembre 2024*

M. PICHARD	<b>P</b>	R. GUEHENNEUX	<b>AE</b>	N. DORE	<b>AE</b>
Y. MOREUL	<b>P</b>	M. MAINGUY	<b>P</b>	T. ECHELARD	<b>P</b>
J.Y. LIMOUX	<b>P</b>	M. RIO	<b>AE</b>	D. TERRAT	<b>P</b>
I.RECOURSE	<b>P</b>	F. DINEL	<b>P</b>	F. DURAND	<b>P</b>
D. CHAUMORCEL	<b>P</b>	C.GAUTIER	<b>P</b>	JF.BARRE	<b>P</b>
C. CONOIR	<b>P</b>	A.RISSEL	<b>P</b>		
A. SELLIN	<b>AE</b>	A.RONXIN	<b>P</b>		

*P= présent AE=absent excusé A=absent*

Mr GUEHENNEUX a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme SELLIN a donné pouvoir à Mme MOREUL, Mr RIO a donné pouvoir à Mr PICHARD et Mme DORE a donné pouvoir à Mme RECOURSE

Mme MAINGUY est arrivée à 20h25 et a pris part aux votes à compter du point n°2

### **Ordre du jour :**

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

### **Finances**

3. Concours des maisons fleuries : fixer les prix des récompenses
4. DM n°3 : Eclairage rue des Fréchais
5. DM n°4 : Projet extension Maison de santé
6. Prise en charge financière des écoles
7. Ouverture d'une ligne de trésorerie
8. Services techniques : acquisition d'une tondeuse

### **Questions diverses**

# Compte – rendu de séance du conseil municipal

## 01/09/2024 - Nomination du secrétaire de séance

Mr DINEL a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

### **VOTE :**

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 02/09/2024 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

Mr Pichard met au vote l'approbation du dernier procès – verbal.

### **VOTE :**

Pour :19/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 03/09/2024 – Concours des maisons fleuries : fixer les prix des récompenses

Mr Le Maire présente la proposition de la commission Fleurissement, embellissement et environnement :

Résultat du concours des maisons fleuries			
Catégorie Façades			
1er prix	1	20,00 €	20,00 €
2ème prix	1	10,00 €	10,00 €
Catégorie Maisons avec Jardin			
1er prix	1	35,00 €	35,00 €
2 ème prix	1	30,00 €	30,00 €
3ème prix	1	25,00 €	25,00 €
4ème prix	1	20,00 €	20,00 €
5ème prix	1	15,00 €	15,00 €
Puis par ordre alphabétique	23	10,00 €	230,00 €
Catégorie Jardin potager			
1er prix	1	35,00 €	35,00 €
2 ème prix	1	30,00 €	30,00 €
3ème prix	1	25,00 €	25,00 €
4ème prix	1	20,00 €	20,00 €
Puis par ordre alphabétique	12	10,00 €	120,00 €
		Total	615,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **De retenir la proposition de la commission**

### **VOTE :**

Pour 19/ Contre : 0/ Abstention : 0

# Compte – rendu de séance du conseil municipal

\*\*\*\*\*

## 04/09/2024- DM n°3 : Eclairage rue des Fréchais

Mr Le Maire informe les élus de la nécessité de prendre une décision modificative pour régler le solde des travaux d'éclairage public Rue des Fréchais. Pour rappel, la notification des travaux a été validée par le conseil en septembre 2022, travaux réalisés en 2023. Les RAR n'ont pas été reportés sur cette opération, il faut donc prévoir des crédits.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 23 231 10028	15 600,00		
D I 23 231 10047		15 600,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	15 600,00	
	Réductions	15 600,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	15 600,00
Solde Réductions	15 600,00
Ouv. - Réd.	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Approuve / n'approuve pas** la DM n°3

### VOTE :

Pour :19/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 05/09/2024 – DM n°4 : projet d'extension Maison de santé

Le compte –rendu de ce point sera précisé ultérieurement après la rencontre avec les infirmiers de la maison de santé.

\*\*\*\*\*

## 06/09/2024 – Prise en charge financière des écoles

Mr PICHARD donne lecture du courrier de demande des directrices de l'école Yves Coppens et Saint Jean – Baptiste.

Considérant la demande de la directrice de l'école Yves Coppens concernant la prise en charge du transport à la piscine (1 295 €), au dojo (1 170 €) et l'intervention musicale (640 €),

Considérant la demande de la directrice de l'école Saint Jean – Baptiste concernant la prise en charge du transport à la piscine (1 480 €) et l'intervention musicale (1 600 €),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **Décide d'accorder la demande de prise en charge**
- **Autorise Mr Le Maire à signer les documents correspondants**

### VOTE :

Pour :19/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

### 07/09/2024 – Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur Pichard propose au conseil municipal de l'autoriser à effectuer l'ouverture d'une ligne de trésorerie afin de procéder aux futurs investissements en attendant le versement des subventions.

Il propose une ouverture de crédit au Crédit Agricole et au Crédit Mutuel.

Proposition Crédit Agricole 200 000 €

- Euribor 3 mois moyenné + 1,19%
- Taux variable : 4,87%
- Commission d'engagement : Néant
- Frais de mise en place : 0,30%
- Commission de non utilisation : Néant
- Tirage minimum : 5 000 €

Proposition Crédit Mutuel : 185 000 €

- Marge : 0,78%
- Commission d'engagement : 0,25%
- Taux : 3,538%
- Tirage minimum : 10 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **Autorise** Mr Le Maire à procéder aux deux demandes d'ouverture de ligne de crédits et à signer tous les documents s'y référant.

La proposition du Crédit mutuel étant la moins disante, elle sera sollicitée en premier lieu si nécessaire.

\*\*\*\*\*

### 08/09/2024 – Services techniques : acquisition d'une tondeuse

Mr LIMOUX présente les devis reçus en mairie pour l'acquisition d'une nouvelle tondeuse.

	Blanchard	SAS Nogues
	Montant HT	Montant HT
Tondeuse ISEKI	34 999,00 €	42 448,33 €
Reprise	15 000,00 €	10 416,66 €
Total	19 999,00 €	32 031,67 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide de valider** le devis de Blanchard pour un montant de 19 999 € TTC

#### **VOTE :**

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

## Questions diverses

Mr PICHARD

- ✚ Informe les élus de l'avancement du projet de crèche sur la commune. Ploërmel Communauté devrait entériner lors du prochain conseil communautaire le choix du prestataire pour la gestion de la crèche. Dès lors, la commune pourra engager les démarches auprès d'un architecte pour la construction modulaire.
- ✚ Informe les élus qu'une demande a été faite en mairie pour installer des bancs dans le cimetière, sachant que les services techniques disposent de banc en réserve. Le conseil valide la demande mais reste à définir l'emplacement.
- ✚ Informe le conseil d'une réunion avec le cabinet d'architecte LBL pour les travaux de réhabilitation du Centre Communal Annexe le 18/09/2024 à 9h30 en mairie.
- ✚ Rappelle aux élus l'importance d'assister aux commissions et de les faire fonctionner
- ✚ Propose aux élus de programmer une réunion avec Mr Le Boursico, du bureau d'études Atelier d'Ys pour présenter le projet du PLU aux conseillers municipaux
- ✚ Commission finances : envoyer doodle pour fixer la date

Séance close à 21h30